

## Dossier de presse

Lancement du site internet  
consacré aux risques naturels à La Réunion

[www.risquesnaturels.re](http://www.risquesnaturels.re)

The screenshot shows the homepage of the website 'www.risquesnaturels.re'. At the top, there are six navigation tabs: 'Actualité' (green), 'Risques' (red), 'Cartes' (teal), 'Conseils' (orange), 'Réglementation' (purple), and 'Enfants' (pink). Below these tabs is a yellow bar with the text 'Enfants | Institutionnels | Particuliers'. The main content area features a large background image of a mountain landscape. On the left, there is a 'Cartes' section with a map of Réunion Island highlighting the areas of 'LA POSSESSION', 'LE PORT', 'ST PAUL', and 'ST GILLES'. To the right of the map is an 'Enfants' section with a cartoon illustration of a child. On the far right, there is a search bar with the text '+ Recherche avancée'. Below the search bar, there is a 'Les dernières infos' section with two news snippets: '+ Suivi des alertes cycloniques de la zone' and '+ Actualité sur les risques à la Réunion'. At the bottom of the page, there is a footer with the text 'Se connecter | Forum | Newsletter | Plan du site | Partenaires | Contact | Liens utiles | Informations légales | ©MEEDDM'.

Mardi 22 juin 2010 – 10h30 – Ecole élémentaire de St François  
PK7 à Saint-Denis

## PRESENTATION DU SITE

- **L'information, élément majeur de la prévention des risques**

La politique française de prévention des risques majeurs est fondée sur sept axes qui vont de la connaissance des aléas, la surveillance, l'aménagement du territoire à la gestion de crise. Elle comprend un axe sur l'information préventive des populations et l'éducation. Ce droit à l'information, codifié par la loi du 22 juillet 1987, se traduit par des obligations réglementaires : dossier départemental des risques majeurs, plan communal de sauvegarde, réunions publiques d'information.

- **Approfondir davantage la culture du risque à la Réunion**

La création d'un site internet local dédié à la prévention des risques naturels à la Réunion s'inscrit dans une démarche de promotion d'une culture du risque au-delà du risque cyclonique et du renforcement de l'information préventive en facilitant l'accès tant des professionnels (enseignants, aménageurs, bureaux d'études, services administratifs), des élus locaux que des particuliers d'informations touchant au plus près le territoire. Cet axe de progrès constitue un pilier de la stratégie de prévention des risques naturels définie localement.

The screenshot shows a website interface with a yellow header and a red navigation menu on the left. The main content area is white with a blue border on the right. At the top right, there is a search button labeled '+ Recherche avancée'. Below the header, there are four small images: a damaged structure, a cyclone, a volcanic eruption, and a map. The main content is divided into sections: 'LES RISQUES MAJEURS', 'Première définition', 'Deuxième définition:', and 'Un contexte difficile à la Réunion'. A diagram illustrates the concept of risk as the combination of hazard and vulnerability. A map of Réunion is shown at the bottom left.

**Les risques**

- > Les risques majeurs
  - + Cyclône
  - + Volcan
  - + Inondation
  - + Mouvement de terrain
  - + Feux de forêt
  - + Houles et marées
  - + Séisme
- > Qui fait quoi ?
- > Plan de Prévention des Risques (PPR)
  - + Définitions
  - + État d'avancement par commune
  - + État d'avancement général
- > Programme de Gestion du Risque d'Inondation (PGRI)

**LES RISQUES MAJEURS**

**Première définition**

Le risque résulte de la conjonction d'un aléa non maîtrisé ou non maîtrisable et de l'existence d'un enjeu (personnes, biens ou environnement). Il se caractérise par la gravité exceptionnelle de la menace avec une faible probabilité de survenance d'accident. Aléa : événement menaçant d'occurrence dans une région et au cours d'une période donnée, d'un phénomène pouvant engendrer des dommages.

**Deuxième définition:**

Le risque est l'espérance mathématique de pertes en vies humaines, blessés, dommages aux biens et atteinte à l'activité économique au cours d'une période de référence et dans une région donnée, pour un aléa particulier. Le risque est le produit de l'aléa par la vulnérabilité.

Vulnérabilité: degré de perte (de 0 % à 100 %), résultant d'un phénomène susceptible d'engendrer des victimes et des dommages matériels.

**Un contexte difficile à la Réunion**

L'île de la Réunion est concernée par 6 des 7 aléas majeurs répertoriés par le Ministère de l'Écologie et du Développement Durable : inondation, mouvement de terrain, cyclone, éruption volcanique, séisme et feux de forêts (seul le phénomène d'avalanche ne la concerne pas). Les enjeux relatifs aux risques à la Réunion sont donc multiples et pour beaucoup liés au contexte géographique caractérisé par :

- une situation tropicale pouvant générer des précipitations importantes mais

**Cartes**

> Informez-vous sur les risques de votre parcelle avec la carte interactive.

La démarche de conception de ce site a été pilotée par un groupe de travail composé des agents des services de l'Etat en charge de la prévention des risques naturels (EMZPCOI, DDE, DIREN) ainsi que du rectorat en la personne du coordonnateur académique en charge de la thématique risques.

- Un site « péi » rappelant les conseils utiles face aux risques naturels



Ce site a vocation à informer ou rappeler les conseils élémentaires de prudence, les comportements à adopter lors d'évènements naturels importants comme les cyclones, les inondations, les éruptions volcaniques...

- **Connaître la situation réglementaire d'un terrain par rapport aux risques naturels**

Le site [www.risquesnaturels.re](http://www.risquesnaturels.re) (développé à la Réunion) permet à chaque propriétaire d'accéder directement à l'aide des références cadastrales à la connaissance de la situation réglementaire de sa propriété au regard des risques naturels ; cette fonctionnalité constitue une réelle plus-value par rapport aux services proposés par le site national « prim.net » consacré également à la législation et à la réglementation sur les risques naturels.

Actualité Risques Cartes Conseils Réglementation Enfants

Mémorisk | Trankil dans mon kaz

Cartes

Entrez votre numéro de parcelle et sélectionnez votre commune pour la visualiser sur la carte et voir les risques associés ?

Numéro de parcelle

Commune

Conseils :  
Vous devez accepter les popup pour pouvoir visualiser la carte  
Le numéro de parcelle doit être sous la forme AA0000. Ex : BD0012

[Voir l'état d'avancement des PPR](#)  
[Comment puis-je faire réviser le zonage de mon terrain](#)

Chaque particulier aura la faculté de connaître l'état d'avancement des procédures d'élaboration ou de révision des plans de prévention aux risques naturels sur le territoire communal. Un accès réservé aux principaux documents d'études et de connaissance sur les risques naturels, permettra de mettre à la disposition des services et partenaires concernés une base d'informations.

- **Apprendre en jouant**

Par ailleurs, ce site met l'accent sur la sensibilisation des enfants au travers de jeux interactifs qui leur permettent d'accéder à la connaissance des phénomènes naturels et des gestes de prévention de façon ludique et imagée. L'apprentissage de la prévention doit totalement être intégrée dans l'éducation.



- **Un réel outil pédagogique**

Ce site a été conçu pour répondre aux besoins d'évolution de son contenu. Il est ainsi imaginé qu'un onglet soit créé en accès réservé aux professeurs en charge d'éduquer à la prévention des risques afin de contribuer à consolider les échanges au sein de ce réseau. Une des possibles évolutions est l'extension du champ couvert par ce site aux risques technologiques.

### • Préalable

De nombreuses catastrophes naturelles et technologiques ont récemment marqué la conscience collective. Parmi elles, le séisme d'Haïti (2010), l'explosion de l'usine AZF à Toulouse (2001) ou encore le tsunami en 2004, ont entraîné une nouvelle prise de conscience des risques majeurs au sein de la population, qui semble exiger plus de maîtrise dans la gestion de ces aléas.

Cet intérêt et le progrès des connaissances relatives aux risques entraînent une évolution des mentalités, créant un glissement progressif du concept de fatalité vers celui de responsabilité.

Toutefois les principales consignes de sécurité restent souvent méconnues. Le comportement du public face à des événements dangereux est influencé par la manière dont il perçoit les risques. Un manque d'information sur les différents aléas qui le menacent entraîne souvent :

- des décisions mal fondées ;
- des conduites qui compromettent le bon déroulement des actions de secours et invalident les mesures de protection mises en place.

Dans cette perspective, une sensibilisation des élèves à la prévention des risques est indispensable. Elle doit avant tout marquer les esprits, afin de pallier la tendance humaine à oublier les informations rarement utilisées.

### • La réglementation

Les articles 4 et 5 de la loi de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004 - repris dans le Code de l'éducation - rappellent la nécessité de cette sensibilisation : « tout élève bénéficie dans le cadre de sa scolarité d'une sensibilisation à la prévention aux risques et aux missions des services de secours ainsi que d'un apprentissage des gestes élémentaires des premiers secours. »

Cette éducation à la prévention des risques majeurs est à la croisée d'une éducation à l'environnement et d'une éducation à la sûreté. Elle côtoie l'éducation civique, d'une part ; l'éducation au risque routier et à la sécurité tant domestique que dans les activités sportives.

Dans le cadre d'une éducation formelle et scolaire, l'éducation préventive répond aux objectifs que se sont données les disciplines et en particulier l'éducation à la citoyenneté.

- **Les modalités de cette éducation préventive**

A l'école, l'élève prend peu à peu connaissance de son environnement proche, familial, pour aller au plus lointain. L'enfant prend conscience de la fragilité des équilibres observés dans les milieux de vie. L'éducation à la citoyenneté va lui permettre d'adopter des attitudes responsables.

Au collège et au lycée, l'éducation à la prévention des risques est inscrite dans les programmes. Elle se prête à tout un travail interdisciplinaire, dans la mesure où elle présuppose une interaction étroite entre de nombreuses disciplines : la géographie, l'histoire, les sciences de la vie et de la terre, les langues vivantes, l'éducation physique et sportive, les sciences physiques - en correspondance avec l'éducation civique au collège et l'éducation civique juridique et social au lycée.

Cette éducation préventive permet en outre de placer l'élève tout au long de son cursus scolaire en situation d'acteur. Ainsi, on éduque à la responsabilité en montrant que l'anticipation permet de se préparer à agir - et à agir en toute conscience.

- **Le plan particulier de mise en sûreté**

Mais l'éducation à la prévention des risques majeurs passe aussi - et peut-être surtout - par la réalisation des plans particuliers de mise en sûreté des établissements qui a fait quant à elle l'objet d'un Bulletin Officiel Hors Série en date du 30 mai 2002.

Y figure essentiellement la prise en compte de la dimension éducative de ce plan d'organisation - en attendant que les instances officielles et les secours puissent agir.

Ce plan permet d'identifier les risques présents autour des établissements scolaires. Il permet :

- de s'interroger sur les aléas et les aménagements existants ;
- de prévoir l'organisation de la sûreté dans l'établissement ; de penser aux mesures de sauvegarde en cas de danger imminent et de conduites à tenir ;
- de prévoir, enfin, des simulations qui mettent en situation les élèves.

Il nécessite un apprentissage progressif du risque et doit permettre aux élèves de mieux appréhender le territoire où ils vivent, de le découvrir, d'apprendre à le respecter et à en connaître les limites face aux risques majeurs.